Crespel, de la société St-Maurice de Lille, côté inférieur n° 3. — M. Cortier, de la société Killies, côté inférieur n° 6. — M. Wackernie, de la société Centaure, de Dunkerque, côté inférieur n° 7.

Oiseaux mués. Vianne, Farmes. — Leroy, Wormhoudt. — Vincent, Fives-Lille. — Delangre, Ricoubrugghe. — Arrand, Wambrengel. — Fossaert, Westcappel. — Hennegrain, Bergues. — Messian, Lille. — Decrens, Esquelbeck. — Cabaret, Saint-Omer. — Verfende, Warhem. — Amelot, Wormhoudt. — Lavalle, Dunkerque. — Willmer, Dunkerque. — Bappox, Ypres. — Barbey, Bocquet. — Tapin, Wulveringhem. — Cazaire, Dunkerque. — Cornette, Quadypre. — Eloy, Rosendael. — Verlinghem, Varhem.

Médaille d'éloignement, Société de Rouleurs (Belgique). Ancienne Alliance (Lille). Médaille de nombre, Archers de Roosbrugghe et Santaure de Rosendael.

A 5 heures « l'Honneur » n'était pas encore abattu.

Sauvetage. — Hier à 7 h., 1/2 du soir, le jeune Michel Fèver, 19 ans, dont les parents habitent quai au Bois, en puisant un seau d'eau dans le canal en face de sa demeure, y est tombé et en a été retiré sain et sauf par la batelier Dulle, témoin de l'accident.

Morts. Hôpital adonis à l'hôpital. — Dans la soirée, le sieur Léonard Sellez, 40 ans, ma in anglais, est entré à l'hôpital ayant été blessé au pied gauche à bord de son navire amarré au bassin de Tourcoing.

Commencement d'incendie. — Hier matin vers dix heures, un commencement d'incendie s'est déclaré à la filature de MM. Ravinet, E. Gryzez et Cie dans une des chambres de filage. Il a été éteint presque immédiatement par le personnel de l'usine. Les dégâts s'élèvent à 200 fr. environ.

Entre marchands de ballons. — Jeudi vers 4 heures 1/2 du soir, deux marchands ambulants, vendant de petits ballons pour enfants, se sont pris de querelle sur la place de la République. L'un d'eux, qui en faisait un grand débit à cause de l'infériorité de ses prix, empêchait l'écoulement de la marchandise de son concurrent. Ce dernier vendu furieux, saisa la perche de son voisin, sur laquelle étaient fixés les petits aérostat, et quelques-uns furent perdus dans les airs. Ces aéronauts qui avaient causé un rassemblement, allaient en venir aux mains, lorsqu'un agent, que quelqu'un était allé quérir, vint mettre fin à la chicane en verbalisant.

Saint-Momelin. — *Vol de vêtements.* — Procès-verbal a été dressé à la nommée Léonie Hormant, domestique au service de M. Verhoven, rentier, pour vol d'effets au préjudice de son patron.

Cœgerscappel. — Les femmes Decoster et Mocin se sont querellées en puisant de l'eau. Mme Decoster, dont les seaux étaient pleins, en vida un sur la tête de Mme Mocin.

Le mari de celle-ci accourut et reçut le 2e seau dans les jambes.

Furieux, les deux époux se réunirent pour corriger Mme Decoster.

Procès-verbal a été dressé.

Roscoucht. — Procès-verbal a été dressé à Adolphe Benleur, cordonnier, pour avoir été trouvé ivre mort sur la route.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — *Arrestation.* — Après une enquête faite par M. Boutemps, commissaire de police, le parquet a fait transférer à sa disposition, à Boulogne, les nommés :

Karel Frédéric, 20 ans, Sandberg Jules, 17 ans, et Lenoir Jean, 20 ans, tous trois matelots étrangers de la Finlande, à bord de la « Carolina », lesquels se sont rendus coupables dans la soirée de samedi : le premier, de coups et blessures envers le sieur Cellery, cafetier, rue du Houle ; le second de bris de clôture ; le troisième, de tapage nocturne et scandale dans un établissement public et menaces de coups de couteau envers le sergent-major Roussel du 36e de ligne, de complicité et coups et blessures.

Sauvetage. — Hier, vers six heures du soir, l'enfant Elie Bapiste, 10 ans, désespérant ses parents, rue Lodi, 40, est tombé accidentellement dans le canal de Calais à Saint-Omer, en face la rue du Temple. Le sieur Lemaire A. Ducoulombier, journalier, rue Duval, 12, qui passait : m même moment en entendant des cris plaintifs se jeta résolument à l'eau et fut assez heureux pour atteindre l'enfant au moment où il allait disparaître, pendant que le sieur Dubiglise, batelier, se portait aussi au secours du jeune Bellbers. Après quelques soins, ce dernier a été reconduit à son domicile. Son état n'inspire pas l'inquiétude.

UN GRAVE ACCIDENT A WINGLES

Hier, vers 8 heures, un accident est arrivé à la fosse n° 7 de Lens. Un jeune homme de 30 à 35 ans, chargeur à la cage en voulant graisser les taquets du wagon de contenance perdit l'équilibre et tomba au fond du puits d'une hauteur de 15 à 20 mètres.

Quand on le retira c'est à peine s'il vivait encore.

Il était environ 10 h. 1/2 lorsqu'il fut reconduit à son logement chez Wattelet-Florent où il demeure depuis une dizaine d'années.

M. le docteur Malbrancq qui était déjà arrivé sur les lieux lui donna les premiers soins.

Néanmoins son état est désespéré.

Arrestation du distillateur Ranson

On nous écrit de Béthune :

M. Ranson, l'ex-distillateur de Lapugnoy, dont le tribunal de Béthune avait ordonné le dépôt après l'avoir déclaré en faillite et qui s'était enfui en Belgique est venu se constituer prisonnier hier matin à Béthune dans le cabinet du procureur de la République.

Il espère, dit-on, obtenir un sauf conduit et refaire marcher sa distillerie. Il offrirait à ses créanciers de leurs désintéressements de 60 0/0 de leurs créances dans un délai de trois mois.

Ranson prétend être créancier à la caisse commerciale François Flament et Cie, dont la faillite a été prononcée en même temps que la sienne, d'une somme dépassant 100.000 fr.

D'après les travaux du syndic à la faillite, Ranson lui serait au contraire débiteur d'une somme de 185.000 fr.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Accident de voiture. — Le 1er juin dernier, M. Delorge, passait sur la Grand'Place, s'en allant à son travail, lorsque traversant la rue de la rue Neuve, un fiacre qui arrivait à toute vitesse le renversa par terre.

Dans sa chute, M. Delorge fut assez sérieusement blessé ; il fut obligé d'arrêter le travail, pendant quelque temps.

Au lieu de porter au secours de sa victime, le cocher, le sieur Louis Fenasre, continua sa course à toute bride.

Fenasse Louis, comparaît devant le tribunal correctionnel pour blessures involontaires. Il a été condamné à six jours de prison et 25 francs d'amende.

Un braconnier dangereux. — Le nommé Buschaert Pierre, âgé de 23 ans, demeurant à Wambrechies, comparaît devant le tribunal pour délit de chasse. Le 27 mai dernier, il a été pris en flagrant délit au moment où il était à l'affût, tandis que son fils rabattait le gibier, dans une propriété privée.

Le prévenu est mal noté. Voici les renseignements donnés s r son compte : Buschaert se fait pas autre chose que le maraudage, il est très dangereux dans le pays. On le craint beaucoup car il est très violent et s'est rebellé contre les gendarmes et les gardes champêtres. Il a déjà été condamné en Belgique : cur menaces de mort. Ce serait rendre service aux habitants de Wambrechies en l'éloignant.

Le tribunal condamne Buschaert à quinze jours de prison, 25 francs d'amende, et ordonne la confiscation du fusil saisi.

Vol à Roubaix. — L'audience s'est terminée par un incident qui a fait vivement rougir les joues des nommés Charles Eyckout, 29 ans, tisserand, et sa maîtresse, Sophie Delabre, 25 ans.

Un de ces jeunes gens avait loué à ce dernier une chambre dans une maison de la rue Richard-Lenoir. Le rez-de-chaussée était occupé par un cabaret fermé depuis longtemps. Charles Eyckout et sa maîtresse profitaient de cette circonstance pour s'emparer de liqueurs, de verres à champagne et d'assiettes.

Après la déposition de M. Horber, commissaire de police qui expose les faits au tribunal, le plaignant est entendu.

Le président. — Vous êtes bien sûr que ce sont eux qui ont soustrait les objets vous appartenant ?

Le témoin. — Parfaitement, Monsieur le président. J'avais une demi-douzaine de cuillers à café et on m'en a volé deux. Or, chez mon frère on a retrouvé les deux petites cuillers comme forme et comme grandeur. Ce ne peut pas être un autre.

La prévenue. — Mais c'est cela n'est pas vrai !

Le témoin. — Pardon, je dis la vérité, et si j'avais eu qui vous direz, je ne vous aurais pas loué.

Le président. — Voyons, prévenue, n'interrompez pas le plaignant. Et vous témoin, parlez au tribunal.

Le témoin. — Depuis que mon frère connaît cette femme il ne travaille plus et se livre à l'ivrognerie. C'est sa maîtresse qui l'entretient (Rires).

Le président, à la prévenue. — Il est vrai que les renseignements donnés sur vous ne sont pas bons. Vous avez déjà été condamnée quatre fois pour vol et vous vous livrez à la prostitution.

La prévenue. — J'ai été servante, monsieur, j'ai de bons certificats et j'ai quelqu'un qui me donne trente francs par semaine. (Rires).

Le président. — Et c'est pour cela que votre amant ne travaille plus.

La discussion devient de plus en plus acerbe, le président renvoie le témoin à sa place où il continue toujours à injurier la prévenue.

Le tribunal condamne la femme Sophie Delabre à deux mois de prison ; Charles Eykout, à un mois.

Un mari brutal. — Arthur Lamy, âgé de 37 ans, courtier, est sorti de prison vendredi dernier. Il a subi une condamnation pour coups exercés sur sa femme, mais cette punition ne l'a pas corrigé, l'amoi dernier, il a de nouveau cherché querelle à cet épouse et l'a frappée de manière à tel point que la malheureuse a dû se réfugier chez les voisins.

Lamy est un type brutal au suprême, jamais, laissant dans la plus grande misère sa femme et ses sept enfants, aussi le tribunal lui inflige treize mois de prison et 16 francs d'amende.

Me Courant

Cour d'appel de Douai

L'affaire Charles Baptiste

Une affaire qui fit un certain bruit à Lille et dans la région, et qui devait amener, croyait-on cette année, un incident rappelant le scandale du fameux incident Nollet, l'affaire Charles Baptiste, a dû examiné mercredi par la Cour d'appel de Douai.

Charles Baptiste, employé photographe, né à Chauny, demeurant à Mouscron (Belgique), rencontrait vers le mois d'avril, à Leuchem (Belgique), Mme Crunaire, bouchère, qui revenait en voiture ; il monta auprès de cette femme qu'il ne connaissait pas et voulut l'embrasser. Mme Crunaire, saisie de frayeur, voulut sauter en bas de sa voiture, mais Baptiste et elles tombèrent sur la route, et la femme se fit de graves contusions. Son agresseur aurait, paraît-il, tenté de se livrer sur elle aux derniers outrages, mais ce point n'a pas été établi et le tribunal de Lille, pensonnous, n'a pas retenu ce fait.

Deux gendarmes, Bouquet, qui survinrent heureusement, arrêtèrent Baptiste ; celui-ci fut condamné par le tribunal de Lille à cinq ans de prison et 50 fr. d'amende pour blessures volontaires avec préméditation. Baptiste est un individu dangereux qui a déjà du commettre plusieurs faits, entre autres, par le conseil de guerre d'Oran, à la peine de mort, pour outrages et voies de fait à l'égard de ses supérieurs ; cette peine a été commuée en celle aux travaux de réclusion.

La Cour de Douai a écarté la circonstance aggravante de préméditation et a abaissé la peine de cinq ans à deux ans d'emprisonnement.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand-Théâtre. — En raison de l'énorme succès recueilli dimanche dernier par les hommes mystérieux, ceux-ci pour répondre aux nombreuses demandes qui leur ont été faites dans ce sens ont décidé de donner très prochainement une seconde soirée qui résumera les parties les plus applaudies à la première séance et apportera en outre une série d'attractions inédites du plus grand intérêt. Miss Nelly, la toute gracieuse suggestionné dont les expériences ont eh rmé l'assistance renouvellera le concert varié dont le programme est composé par la public lui-même, commandant une expérience qui lui est faite dans un sens ont décidé de donner très prochainement une seconde soirée qui résumera les parties les plus applaudies à la première séance et apportera en outre une série d'attractions inédites du plus grand intérêt. Miss Nelly, la toute gracieuse suggestionné dont les expériences ont eh rmé l'assistance renouvellera le concert varié dont le programme est composé par la public lui-même, commandant une expérience qui lui est faite dans un sens

TRIBUNE PUBLIQUE

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Pour répondre à la petite affiche non signée des commerçants forains, veuillez, s'il vous plaît, insérer la lettre suivante :

Dans les réunions du 6 mai et 3 juin, il a été arrêté et voté que ce qui suit : MM. les patronsconservent *leur entière liberté au sujet de la fermeture de leurs ateliers* et de leurs magasins. Il est grotesque encore ces messieurs qui s'arroguent le droit de leur imposer des lois.

Les commerçants, ceux qui ne voudront pas se conformer aux usages établis jusqu'à ce jour, pourront réclamer leur livret, il sera pourvu à leur remplacement.

Le président de la chambre syndicale des patrons,

G. Capelle.

Nouvelles à la Main

Un mot de philanthropie :

M. Maxim, l'inventeur de la mitrailleuse, travaille, en ce moment, à une machine volante.

— J'espère, dit-il, pouvoir verser une dentonne de nitro-glycérine sur une ville sans qu'on sache d'où cela vient. Et je compte *ainsi transformer la face du monde.*

Douce perspective !

***

Un aéronaute sollicite notre spirituel confrère S... de monter en ballon avec lui.

— Hum ! bien poliment, ce que vous m'offrez là... Vous savez, je fais des mots...

— Je ne vois pas quel danger...

— C'est que, généralement, ils sont... crevants !

Brule-Maison.

PETITE CORRESPONDANCE

J. P. K. — Merci de votre communication, nous vous renseignerons exactement demain ou après-demain.

P., artiste peintre. — Tout est vendu en effet, nous ne savons pas ce que pourra vous rapporter votre argent.

C. L., A. D, et E. D. — M. Damions, président de la commission météorologique, s'empressera de vous renseigner.

L. A. N. — 1° L'Avis est valable jusqu'à preuve contraire ; mais des difficultés pouvant survenir, le mieux est de le faire enregistrer ; 2° Si les objets ont quelque valeur, adressez-vous à un notaire, ce sera plus sûr.

G. D. — Oui, à partir du 1er octobre. Pour tous autres renseignements, adressez-vous au bureau de recrutement, place aux Bleuets.

Un lecteur assidu. — Vous n'avez pas d'autorisation à demander en vertu du principe de la liberté commerciale et industrielle.

Un lecteur assidu. — Sans autorisation de ses chefs, mais pour la musique.

Quant à l'estaminet. Il n'est pas possible qu'il soit tenu à son nom.

Un madeleinois. — Oui pendant 15 ans, à partir de 1892. Demandez à la mairie, communication de la loi militaire.

La Factrice.

CONVOCATIONS

Ouvr ers gaziers. — Réunion générale dimanche prochain 28 juin à cinq heures très précises, chez M. Hervé-Milbéo, « au Petit Forgeron, Grande-Rue, 137.

Etat-civil de Roubaix

Naissances du 25 juin.— Joseph Nyterhaeyen, rue des Arbres, 15. — Marie Dubar, rue Rollin. — Alice Pattyn, rue de Tourcoing, 99. — Hélène De Geeter, rue des Filatures. — Berthe Bonte, rue de la Vigne. — Marcel Hondschoote, rue Ma Campagne, 90. — Jeanne Deligny, rue Ma Campagne, 130. — Marie Puissant, rue du Parc, 1. — Charles Deroc, rue Turgot. — Denise Pichart, rue Thiers, 34.

Décès. — Denis Gremeaux, 2 mois, rue du Tilleul, 267. — Jean Barré, 3 mois, rue Beaucourt, 57. — Ameline Deweert, 8 ans, Hôtel-Dieu. — Eugène Craye, 31 ans, Hôtel-Dieu. — Louis Dumoulin, 51 ans, rue Neuve, 20

Etat-civil de Tourcoing

Naissances du 25 juin.— Jules Gesteyns, Croix-Rouge. — Louise Ferret, rue du Clinquet. — Gustave Thibaux, rue 66. — Henri Dujermont, Blanc-Seau. — Alphonse Song, rue Houchard. — Laure Duhoquet, rue Houchard. — Hermeline Vromant, rue des 15 Bonniers.

Décès. — Germaine Debouvries, 9 ans, rue du Jambon. — Charlotte Desnoulet, 37 ans, dévideuse Croix-Rouge. — Marie Vandenbroucke, Pont-de-Neuville. — Albert Meyfroyd, 11 mois, rue du Chêne-Houpline. — Adelaïde Vandaele, 3 mois, Blanc-Seau.

Etat-civil de Wattrelos

Du 17 au 24 juin. — Naissances : Philomène Lepers, Vieille-Place. — Louis Rigolle, Crétinier — Alcide Gudenne, Vieille-Place. — Ernest Florin, Vieille-Place. — Léonce Depelchin, Vieille-Place. — Léon Delplanque, Rapin-Vert. — Zenon Delcambre, Crétinier. — Zoé Courcelle, Houzardo. — Arthur Tiberghien, rue du Beck. — Léon Delchambre, St-Liévin. — Alphonse Declercq, rue du Congo. — Edmond Dubas, Crétinier. — Gustave Vanneuen, St-Liévin.

Décès. — Julien Lacomte, 30 ans 1 mois, charretier, Sartel. — Sophie Fittelaere, 3 mois, rue Royale — Amélie Vanrephinste, 74 ans, 9 mois, sans profession, Hospice. — Pierre Vyncke, 24 ans 1 mois, soigneuse, Hôpital. — Adelaïde Deschamps, 74 ans 5 mois, rentière, Crétinier. — Louis Samain, 63 ans 7 mois, tisserand, Petit-Tourny. — Alphonse Beuscart, 38 ans 2 mois, tisserand, Hôpital. Alfred Duhamel, 9 jours, rue de l'Hôpital. — Auguste Bruyneel, 17 mois 1/2, rue du Congo. — Céline De Prince, 1 mois, Touquet. — Cyprien Bogdero, 1 mois, rue de Roubaix.

Mariages. — Frédéric Dhaenens, 36 ans, chauffeur et Maria Demeyer, 39 ans, tisserande. — Mourt Achille, 22 ans, tisserand et Irma Duquesne, 27 ans, tisserande. — Louis Vercruysse, 27 ans, tisserand, et Maria Houtquoi, 30 ans, tisserande. Emile Dubus, 23 ans, dresseur et Clémence Thiry, 20 ans, redoubleuse. — Jean-Baptiste Dartois, 24 ans, tisserand et Philomène Nys, 23 ans, tisserande. — Alfred Franchomme, 22 ans, renteur et Juliette Courcelle, 20 ans, journalier. — Alphonse Glorieux, 34 ans, domestique et Mélanie Gromme, linck, 21 ans, ménagère.

Publications du 21 juin 1891. — Hippolyte Verlinde, 23 ans, dévideur et Léonie Demeulemeester, 21 ans, soigneuse. — Emile Tiberghien, boucher et Clémence Bellin, rentière. — Théodore Courier, 26 ans, garcon de magasin et Marie Lejeune, 22 ans, sans profession. — Adelin Lamoyse, 25 ans, tisserand et Fernence Cauwelaert, 23 ans, bobineuse. — Henri Consert, 23 ans, tisserand et Marie Leman, 25 ans, dévideuse.

Les Malades reconnaissants

« La publicité devient un bienfait lorsqu'elle sert à propager de si remarquables résultats médicaments », disait un de nos grands docteurs. — Aussi tous les journaux insèrent-ils avec joie les attestations signées de tous les plus honorables qu'obtient chaque jour le Rob Lechaux, et c'est avec plaisir du reste l'enthousiasme de reconnaissance qu'il excite chez *tous ceux qui l'emploient.*

Ce sirop, indispensable contre toutes les maladies qui sont la conséquence de l'impureté du sang, est le dépuratif par excellence. Il rafraîchit, purifie et régénère le sang, stimule l'appétit, donne les couleurs et les forces. C'est à ce sirop qu'une foule de malades réputés incurables doivent leur rétablissement.

Nos lecteurs trouveront d'excellents renseignements dans une intéressante brochure sur la régénération du sang (Brochure à envoyer : Rob Lechaux, Pharmacien-Chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à tous ceux qui la désirent. Après l'avoir lue, on pourra consulter le Docteur de Rob Lechaux franco pour 12 francs ou 6 flacons contre 21 francs, mandat.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Oril, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Cousse ; Pharmacie Centrale Gobert et Cie. — Deroubaix, rue Pieilla. — A Tourcoing : MM. Bruneau, Vannenfville. — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Reims : M. Bersier, pharmacien. — A Maubeuge : M. Huart, Hautemont. — A Boisgrenelle : Mer. M. Dutertre, pharmacien. A Hondschoote, De Bil, 19, rue de la Cour. — A La Bassée : M. Caillez, pharmacien. — Toutes pharmacies.

GUERISON RADICALE des Maladies Secrètes **PEAU** ET DES MALADIES DE LA dartres, eczémas, ulcères variqueux

M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
tous les jours de 9 à 6 h. et p r correspondance

PILULES STANDAERT
le meilleur
DÉPURATIF du SANG
Le Dépuratif le moins coûteux.
PRIX : 1 FR. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)
Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les IMPURETÉS DU SANG.
Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION, la MIGRAINE, le MANQUE d'APPÉTIT, les MAUVAISES DIGESTIONS, les VERTIGES, LOURDEURS DE TÊTE, etc.
Ph^n A. ROUSSEAU, 54, Rue de Rivoli, Paris.
DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LE NORD :
Ph^ie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.
Tourcoing : Dépôt chez M. Bruneau, pharmacien.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au Coaltar saponiné Le Beuf, son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon, 2 fr. ; le 1/2 flacon, 1 fr. Dans toute Pharmacie

MARIAKERKE - BAINS

Hôtel du Kursaal

Chambres à partir de 1 franc. — Pension depuis 5 francs par jour. 3123

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing
Du 25 Juin
Cote officielle de 4 heures 1/2

Pe'gnée de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cours préc.	Cours jour	TYPE 2 qual. cour. Cours préc.	Cours jour	TYPE B F Cours préc.	Cours jour
Janvier	5 20	5 50				
Juin	5 55	5 55	5 35		5 20	
Juillet	5 55	5 55	5 35		5 20	
Août	5 55	5 55	5 35		5 35	
Septembre	5 60	5 60				
Octobre	5 625	5 625				
Novembre	5 65	..				
Décembre	5 60					

Peignés d'Australie
Type A.B

Mai	— —	Septembr.	5 80 —
Juin	5 55 —	Octobre	5 80 —
Juillet	5 55 — 5 75	Novembre	5 80 — 5 850
Août	5 825—	Décembr.	— —

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING
Contrat 1

Juillet	10.000	»	à 5.575
»	5.000	»	à 5.50
Septembre	10.000	»	à 5.625
Octobre	35.000	»	à 5.65

Australie AB

Juillet	5.000	»	à 5.75
Novembre	5.000	»	à 5.875

CAISSE DE TOURCOING
Contrat 1

Juillet	5.000	»	à 5.575
»	20.000	»	à 5.55
Septembre	15.000	»	à 5.625
»	5.000	»	à 5.575

Total de la journée : 95.000 kilos.
Tendance : Soutenue.

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 25 Juin.— *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques.

	24	25		24	25
Courant..	62 75	62 75	Août	62 25	— —
Juil.....	62 50	— —	4 derniers	— —	— —

Marque Corbeil : 68 —. — Circulation : 0.000

Blés.

Courant..	29 —	29 50	Août	27 50	27 50
Juil.....	28 —	28 —	4 derniers	— —	— —

Seigles.

Courant..	19 —	19 —	Août	— —	— —
Juil.....	18 25	18 25	4 derniers	— —	— —

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 25 Juin	HUILES Cdj.	HUILES Cp.	GR. TOUR.	TOUR.
Colza	— —	68 —	— —	— —
(Œillette b. g.	— —	— —	16 —	— —
Lin de pays	— —	56 —	26 —	25 —
Lin étranger	— —	51 50	51 50	22 —	23 —
Cameline	— —	— —	16 —	— —
Chanvre	— —	— —	10 —	11 —

Huile épurée pour quinquet 74 — à — —

PARIS, 25 Juin.— *(Dépêche spéciale).*

Huile de Colza	24	25	Huile de Lin	24	25
Courant..	71 —	72 50	Courant..	52 —	52 75
Juillet....	71 75	72 —	Juillet....	52 50	— —
Août.....	— —	72 75	Août.....	— —	— —
4 premiers	72 75	75 75	4 premiers	53 75	54 —

SUCRES

LILLE Sucre N° 88 (88 degrés)	Cours jour	Cours préc.
» acquitté	— —	— —
» blanc type N° 3	— —	32 —
» pain 6 kil. N° 1	100 —	100 50
Betteraves disponibles	— —	41 —
Mélasse	— —	21 —
3/6 fin disponible	— —	42 —

PARIS, 25 Juin— *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène Roux 88°	24	25	24	25
	34 25	34 25	34 50	34 50

Sucres blancs		
Juin	35 —	35 25
Juillet	— —	— —
Juillet-Août	35 25	35 37
4 d'octobre	34 37	34 37
Raffiné	104 50	104 50

ALCOOLS

PARIS, 25 Juin.— *(Dépêche spéciale)*

Spiritueux	23	24
Courant	41 75	41 75
Juillet	41 50	41 50
Juillet-Août	41 25	— —
4 derniers	38 25	38 25

PÉTROLES

ANVERS Disponible blanc	Payé 15 7/8	Vendu — —	ANVERS Disponible blanc	Payé 19 1/4	Vendu — —
	— —	— —		— —	— —
	— —	— —		— —	— —
4 derniers mois	16 1/8	— —		— —	— —

CAFES

HAVRE. — (à terme)

Janvier ..1892	85 —		Juillet.....	101 25	
Février	85 25		Août.....	98 50	
Mars.....	85 25		Septembre..	98 50	
Avril.....	85 25		Octobre....	98 —	
Mai.....	85 25		Novembre...	87 50	
Juin.....1891	102 —		Décembre...	86 —	

ANVERS. — Santos.

Janvier	— —		Juillet.....	103 50	
Février	— —		Août.....	— —	
Mars.....	— —		Septembre....	— —	
Avril.....	— —		Octobre.....	— —	
Mai.....	— —		Novembre....	— —	
Juin.....	103 50		Décembre....	— —	

COTONS

HAVRE

Janvier 1892	54 1/4	Juillet.....	51 —
Février.....	54 5/8	Août.....	51 1/8
Mars.....	55 1/8	Septembre....	52 3/8
Avril.....	55 3/8	Octobre.....	52 7/8
Mai.....	55 3/8	Novembre....	53 3/8
Juin.....1891	51 —	Décembre....	54 1/8

LAINES

Anvers, 24 juin.

En disponible, il a été traité 13 balles de la Plata en suint et 90 balles Australie.

Peignées Provenance de la Plata
Contrat A

Juin. 0.00 0/0 juillet, 0.00 0/0; août, 0.00 0/0; septembre, 0.00 0/0.

Peignées allemandes de la Plata
Contrat B

Juin, 5.37 1/2; juillet, 5.35 0/0; août, 5.40 0/0; septembre, 5.45 0/0, octobre, 5.45 0/0 ; novembre, 5.45 0/0; décembre, 5.45 0/0; janvier 5.42 1/2, février, 5.40 .[..

Contrat M

Juin 5.40 0/0 ; juillet 5.40 0/0.

Ventes : 10.000 kil.

Marché à peine soutenu.

BOURSE DE LILLE

Du 25 juin 1891

La bourse est très active.

Amin monte de 5025 à 5030. — Carvin de 1806.25 à 1825. — Douchy de 6300 à 6400. — L'Escarpelle de 3190 à 3175. — Vicoigne et Nœux de 2165 à 2160. — Crespin, de 300 à 301.25.

Légère réaction sur Lievin qui est ramené de 10060 à 10040 et sur Meurchin qui baisse de 5850 à 5848.75.

Bully-Grenay continue son mouvement de recul et tombe de 3300 à 3275 : Bruay reste stationnaire à 15.000.

La Société Benjamin Delgotte et Cie, qui avait subi une petite réaction, n'a pas tardé à progresser et de 520 est monté en clôture à 540.

COURS DÉTACHÉS

1er juin. — Aniche 66.50.

9 juin. — Allart libérées 28.10. — Allart non libérées 21.50.

19 juin. — Ma les 70 0/0, 850.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 25 juin

Emp. 3 1/2 s. 1.	101 20		Rente 1h. 1869.	98 50	
» 3 1/2 s. 2.	101 20		» 1h. 1873.	98 —	
» 3 1/2	101 20		Obligations 3 p.	99 —	
» 3	98 50		» 2 1/2	— —	
» 2 1/2	— —		» 2	1877 —	
Annuités 4 1/2	— —		Tournai 1871	— —	
» 4	98 50		» 1866	1866 —	
» 3	98 50		Gand.	1867 25	
Gr com. 4 1/2	111 —		»	1868 —	
» 4	— —		»	1869 99 50	
» 3	— —		Liège	1872 —	
» 3 p. 1861	— —		»	1880 —	
» 3 p. 1886	— —		»	1887 —	
Anvers 1887 lib.	96 50		»	1888 100 —	
Non libéré 1887	— —		»	1874 100 —	
			»	1879 100 —	

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 juin.

Le tonne des cours n'est en rien ressentie du manque d'affaires ; en effet, les affaires demeurent avisées manqué d'animation mais aujourd'hui le calme a été complet.

Le 3 0/0 a reculé de 10 c., à 95.10.

Le 3 0/0 nouveau a baissé d'autant, à 95.77.

L'amortissable reste à 96.50.

Le 4 1/2 est sans changement, à 106.30.

Nous retrouvons le Crédit foncier à 1.272.50, en hausse de 2.50 sur la veille.

On cote la Banque de Paris 805.

Le Crédit lyonnais 627.50.

La Société générale n'est échangée à 485.

Le Crédit mobilier à 375, en réprise de 2 fr. 50 en hausse.

Des réalisations ont ramené le Suez à 2.782 50 au lieu de 2.802 50.

L'Italien se maintient très ferme à 94.05.

Les autres rentes étrangères ont un peu faibli.

La Turc à 18.75.

L'Extérieur à 74 3/8.

Le Portugais à 46 3/16.

Au compartiment les obligations des Chemins de fer économiques ont un bon courant de demandes à 412.

Les obligations 5 0/0 du Gaz Continental se traitent activement à 300 et 302.50.

Sur le marché en hausse notons des demandes suivies sur les actions Imprimerie et Librairie Lecoeur, Oudin et Cie à 502.

L'action Charbonnages d'Urkany est recherchée à 230.

On cote : 5 les obligations de première hypothèque Linaria à Almeria.

Imp. du Journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 23

LA VIERGE DES VOSGES

PREMIÈRE PARTIE

— Oh ! ne me remercies pas, c'eût été si peu !

— Vous êtes vraiment trop aimable, reprit Laure en lançant à Georges un de ses regards empreints d'une douceur et d'un charmes irrésistibles, — et comme je reste, j'espère que nous nous reverrons.

Et elle tendit sa main fine et nerveuse à l'officier qui la prit ; il sentit même une douce pression qui lui fit comme un coup au cœur : en même temps, il pâlit un peu. Mais en même temps, reprenant possession de lui-même, il retira doucement sa main, et reconduisit la solliciteuse.

Celle-ci partit d'un pas accéléré dans la ville, en quête d'un hôtel confortable qu'elle eut bientôt trouvé, et où elle comptait demeurer en attendant mieux.

Elle paraissait rassérénée ; une sorte de joie farouche brillait dans ses yeux. En effet, e hasard semblait la servir à point, elle n'en ivoulait pour preuve que cette rencontre avec le fiancé de Jeanne.

Aussi forma-t-elle un son esprit violent *plus d'un plan de campagne destiné à lui ra*mener Paul Larcher, ou la venger de son abandon. Elle s'endormit, enfin, pleine de lassitude.

Le lendemain, elle fut éveillée vers huit heures du matin par un bruit continu et régulier semblable à celui que produit une troupe en marche.

C'était, en effet, deux régiments de ligne et deux escadrons de lanciers qui, sous les ordres d'un colonel, se portaient au-devant des Allemands, dont les masses profondes, d'après les rapports envoyés par les francs-tireurs, semblaient depuis deux jours se diriger vers Metz ou Sedan.

L'ordre de départ était arrivé dans la nuit, et, sans aucun ordre d'ennemi dans la *marche, le colonel devait au moins chercher* à reconnaître le nombre et la composition des troupes, en évitant le plus possible d'entrer en contact avec elles.

Laure, qui s'était levée et habillée à la hâte, apprit tous ces détails d'un officier d'ordonnance qui déjeunait près d'elle au restaurant et qui s'était laissé amadouer par la beauté de la jeune femme. D'ailleurs, celle-ci avait invoqué le nom de Georges Duval, et c'est après qu'elle apprit que le régiment engagé était précisément le sien.

Elle se promit alors de savoir ce que deviendrait le fiancé de Jeanne et d'en avertir Samuel.

Cependant les troupes qui n'avaient pas eu encore l'occasion de se mesurer avec les Allemands, *marchaient pleines d'entrain. Hélas !* beaucoup d'entre ces braves enfants de la France ignoraient ce qu'ils deviendraient le jour suivant.

En ce temps-là l'espoir était encore vivace au cœur de